

- **Délibérations Budget du Village Vacances**

1. **2ème tranche des travaux: Délibération pour le nouveau montant pour la demande de subvention au titre de la DETR**

L'économiste a fait une erreur dans le calcul de l'estimation des travaux, qui s'élevait à 770 000€, montant à partir duquel nous avons fait la demande de subvention au titre de la DETR.

Le nouvel estimatif corrigé s'élève à 779 775€ HT.

Le plan de financement est inchangé quant aux taux de subvention à savoir :

- Etat DETR : 40%
- Conseil Régional : 20%
- Conseil Départemental : 20%
- Emprunt : 20%

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Actions et Projets:**

1. **Restes à recouvrer**

Au 19 mai 2022, les montants restant à recouvrer (impayés) sont de 7 140€ pour le budget de la commune (cantine, loyers) et de 12 820€ pour le budget de l'eau (abonnement et consommation d'eau) .

Ces montants sont importants et ont un impact réel sur le financement des services concernés.

2. **Sommaire du prochain bulletin municipal**

Le prochain bulletin municipal sera publié en juin, et on pourra y retrouver des informations sur la vie de la commune (comptes rendus des conseils municipaux, synthèse budgets, informations sur les travaux, les projets, etc)

3. **Organisation des Elections Législatives des 12 et 19 juin**

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin (ouverture des bureaux de vote de 8h00 à 18h00).

L'équipe municipale s'organise pour assurer les permanences et la tenue du bureau de vote.

4. **Commission d'appel d'offres:**

Le calendrier pour le choix du prestataire "transport des repas de la cantine de l'école" est le suivant :

- 30 mai : Date limite de réception des offres
- 1^{er} juin : réunion de la CAO et ouverture des plis
- 9 juin : entretien avec les candidats sélectionnés, décision de la CAO

5. **Point sur l'achat d'un défibrillateur**

La commune souhaitant se doter d'un 2^{ème} défibrillateur, la commission Santé est en cours de consultation des prestataires.

L'objectif est d'agir en synergie avec les communes voisines pour bénéficier de services et de tarifs optimisés.

6. **Lozère Resa**

- Lozère Resa et Lozère Tourisme ont lancé une étude d'opportunité auprès des propriétaires de résidences secondaires concernant un service de conciergerie.

- Cette étude a été transmise via la liste de distribution et via le site internet de la commune

7. Calendrier PLUI

Avant l'arrêt du projet et le lancement de l'enquête publique, Les prochaines étapes sont :

- 23 mai : présentation aux personnes publiques associées du projet de zonage et de règlement.
- 9 juin (à 18h00 au Piboulis) : réunion publique

8. Partage d'informations sur le projet de réorganisation du service de l'eau et des tarifs

- La commune de Moissac fait pour le moment appel à un agent de la CCCML pour effectuer les tâches afférentes au service de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de la commune (contrôle de l'eau, des équipements, entretien, installation, etc).
- La CCCML a informé la commune de son besoin de pouvoir disposer de son agent à temps complet.
- La commune ne dispose pas des ressources, ni des compétences pouvant assurer ce rôle, aussi le maire et la commission AEP sont donc en cours de réflexion sur la réorganisation du service de l'eau et recherchent des solutions alternatives : dans ce cadre, des devis ont été demandés au SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère) pour assurer tout ou partie des différents services.
- En fonction de la solution identifiée et en relation avec la préparation du transfert, prévu par la loi, de la compétence AEP à la CCCML au 01/01/2026, ainsi que de l'augmentation du coût de l'énergie, des réflexions seront menées sur la tarification du service de l'eau.

9. Programme Avenir Montagne

- L'objectif du programme national Avenir Montagne est de donner aux territoires de montagne qui le souhaitent les moyens de s'adapter vers plus de résilience, de se réinventer vers un tourisme quatre saisons, sans pour autant tourner le dos à l'activité neige.
- Dans ce cadre, un financement a été obtenu au niveau de la CCCML pour la création d'un poste d'agent de développement pour le tourisme.

- **Fin du conseil à 22h00**